Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-200095016-20250414-25-63-ASF-CCAS-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2025

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTENE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
*DE LA VILLE DE PORTIVECHJU*

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE
*COMMUNAL D'ACTION SOCIALE*

N° 2025/63/ASF/CCAS

**SEANCE DU 14 AVRIL2025**

**OBJET : AIDE SOCIALE FACULTATIVE**
**Convention de partenariat entre le C.C.A.S. de Portivechju et Etudes & Chantiers ILE – Initiatives Locales pour l'Emploi. Création de l'Aide Sociale Facultative relative au tarif préférentiel sur le nettoyage et l'entretien d'espaces paysagers.**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Portivechju, régulièrement convoqué le 1er du mois d'avril 2025, s'est réuni dans la salle de réunion du Cosec de la Ville de Portivechju - Carrughju Jacky VALLI -, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Président.

**Etaient présents** : Jean-Christophe ANGELINI, Didier LORENZINI, Vincent GAMBINI, Samad EL MOUSSAOUI, Laetitia MANNONI, Paule COLONNA CESARI, Anne TOMASI, Jean LORENZONI, Irène FERRARI, Natacha SANTUCCI, Marc-Antoine FILIPPI.

**Absents** : Nathalie MAISETTI, Michel GIRASCHI, Nathalie CASTELLI, Etienne CESARI.

**Secrétaire de séance** : Jean LORENZONI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-200095016-20250414-25-63-ASF-CCAS-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2025

Le Président du C.C.A.S. soumet au Conseil d'Administration le rapport suivant.

Le C.C.A.S. de Portivechju souhaite faciliter l'accès aux services de nettoyage et d'entretien de jardins pour les personnes en situation de précarité économique et/ou sociale.

Études et Chantiers ILE, une structure dédiée à l'insertion professionnelle par l'activité économique, offre des opportunités d'emploi et de formation dans le secteur de l'entretien paysager et de la gestion des espaces naturels, contribuant ainsi au développement local et à la dynamisation du territoire.

Études et Chantiers ILE propose ainsi de fournir des services de nettoyage et d'entretien de jardins à un tarif préférentiel de moins 30% par rapport à ses tarifs habituels, à destination du public désigné par le C.C.A.S..

Considérant la qualité des services fournis par Études et Chantiers ILE et l'intérêt d'une telle collaboration pour le public du C.C.A.S., il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la convention de partenariat ci-jointe et de créer la nouvelle aide sociale facultative ad hoc.

Corrélativement, le Règlement des Aides Sociales Facultatives est actualisé en ce sens.

Le Conseil d'Administration,
Vu
Ouï le rapport ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : d'adopter la convention de partenariat entre le C.C.A.S. de Portivechju et Etudes & Chantiers ILE – Initiatives Locales pour l'Emploi ci-jointe, qui crée l'Aide Sociale Facultative relative au tarif préférentiel sur le nettoyage et l'entretien d'espaces paysagers.

**ARTICLE 2** : d'actualiser le Règlement des Aides Sociales Facultatives.

**ARTICLE 3** : d'adopter le contrat de sous traitance RGPD afférent à la convention de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02A-200095016-20250414-25-63-ASF-CCAS-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2025

| | |
|---|---|
| Nombre de membres en exercice | 15 |
| Nombre de membres présents | 11 |
| *Nombre de pouvoirs* | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 11 |
| Votes : **pour** | |
| dont procurations | |
| **contre** | |
| dont procurations | |
| **abstention** | |
| dont procurations | |
| unanimité | **X** |

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
Le Président du C.C.A.S.

Jean-Christophe ANGELINI

Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Porto-Vecchio